



Printemps 1992 (Vol. 4, N° 1) numéro d'article 4

Les villes mono-industrielles se diversifient-elles?

Un regard sur les collectivités vivant de la pêche, des mines et du bois

Heather Clemenson

Les débuts de l'exploitation forestière et minière au Canada évoquent inmanquablement la notion de «villes fermées». Isolées, peu peuplées et entièrement dominées par une entreprise, bon nombre de ces collectivités ont eu une existence éphémère, tandis que d'autres en sont venues à occuper une place permanente. À l'heure actuelle, peu d'entre elles sont la propriété d'une seule entreprise, mais dans de nombreux cas une seule industrie demeure la principale source d'emploi. Ces villes font l'objet de la présente étude.

Il est vrai que certaines villes monoindustrielles sont tributaires du tourisme, d'autres de l'administration publique, de la défense, de l'agriculture ou encore du textile. Cependant, cet article porte seulement sur trois types de collectivités dont les activités sont axées sur l'exploitation des ressources naturelles : la pêche et la transformation du poisson, les mines et le raffinage et finalement la forêt et la transformation du bois (voir [Groupe des collectivités monosectorielles à l'étude](#)). Le but de l'étude est d'examiner certains changements survenus dans la main-d'oeuvre et l'activité économique depuis 1971 et de déterminer si ces petites villes ont augmenté leur dépendance ou se sont diversifiées.

La récession de 1981-1982 a eu un impact négatif sur l'emploi dans les collectivités canadiennes tributaires des ressources naturelles, ce qui a de nouveau attiré l'attention sur les perspectives d'avenir de bon nombre d'entre elles. La question consiste à savoir si elles survivront à long terme. Si la base économique d'une collectivité monoindustrielle se trouve menacée de quelque façon que ce soit par des fluctuations du marché (intérieur ou international), par l'épuisement des ressources, par la substitution

des produits, par des changements technologiques ou par tout autre facteur, l'avenir de l'agglomération entière peut être compromis.

En prenant trois points de vue différents, nous examinons de quelle façon la structure et la concentration de la population active par industrie ont évolué dans les collectivités à l'étude. Bien que le changement considéré ici soit celui des années 1981 à 1986 - période la plus récente pour laquelle des données sont disponibles - il faut souligner qu'en 1971 au moins 30 % de la population active des petites villes étudiées se retrouvait dans un seul secteur d'activité.

Changements dans la concentration industrielle

L'indice Herfindahl⁶, qui mesure la concentration industrielle ou le degré de spécialisation économique dans une collectivité, a été utilisé pour comparer la concentration relative de la population active par industrie de 1981 à 1986. Cet indice de «spécialisation» indique, pour chaque collectivité ou groupe de collectivités, le niveau de concentration industrielle à un moment précis. Plus l'indice se rapproche de 1,0, plus la concentration est grande. Dans la présente étude, on considère que la population active d'une collectivité est spécialisée si l'indice est égal ou supérieur à 0,3.

La valeur de l'indice a été calculée pour chaque collectivité, puis pour les trois groupes, pour 1981 et pour 1986, afin de déterminer si la concentration globale de la population active par industrie avait changé⁷.

Le degré de concentration industrielle des trois groupes était encore très élevé en 1981, et il n'a pas ou presque pas changé entre 1981 et 1986 ([tableau 1](#)). Les petites villes vivant de l'industrie de la pêche et comptant moins de 1 000 habitants étaient de loin les plus spécialisées. Ce groupe était le seul où la concentration industrielle a affiché une faible augmentation au cours de la période de cinq ans; partout ailleurs, celle-ci a légèrement régressé. Le changement le plus notable a été observé dans les petites villes minières, pour lesquelles l'indice est passé de 0,50 à 0,41. Toutefois, l'indice ne permet pas de déterminer si la différence est attribuable à une diminution de la population active du secteur primaire ou à une augmentation de celle des autres groupes d'activités économiques.



Tableau 1 **Indice Herfindahl, selon le type de collectivité et la taille de la population active, 1981 et 1986***

Sources : Recensements du Canada de 1981 et de 1986

* D'après la taille de la population active en 1981.

Changements dans la population active selon l'industrie

Un examen de la répartition de la population active par industrie en 1981 et en 1986 a permis d'identifier où se sont produits les changements. Au niveau agrégé pour les trois groupes, seuls des changements mineurs peuvent être dégagés. La diminution relative apparente du degré de spécialisation des collectivités, particulièrement de celles qui vivent des mines ou du bois, semble être attribuable à un déclin de la taille de la population active du secteur primaire plutôt qu'à n'importe quel autre changement ([tableau 2](#)). Les seuls groupes d'activités économiques où on a constaté des augmentations substantielles au cours de cette période de cinq ans sont l'administration publique et les services socioculturels, commerciaux et personnels. L'expansion du secteur des services dans ces petites villes reflète la tendance observée pour l'ensemble du pays. Toutefois, pour l'ensemble de l'économie, il n'y a pas eu d'augmentation sensible au niveau de l'administration publique. Cette hausse peut résulter d'un accroissement des services gouvernementaux dans certaines collectivités où il a été jugé nécessaire de créer de nouveaux emplois. De 1981 à 1986, la proportion de la main-d'oeuvre des industries manufacturières (à l'exclusion de celles comprises dans les trois secteurs primaires) n'a pas changé ou a diminué.



Tableau 2 Répartition de la population active, selon l'industrie, 1981 et 1986

Sources : Recensements du Canada de 1981 et de 1986

Ces constatations semblent renforcer l'hypothèse selon laquelle la composition par industrie de la population active de ces petites villes a peu changé avec le temps. Cette hypothèse est toutefois fondée uniquement sur les données d'ensemble.

Une autre façon d'examiner le changement consiste à déterminer quelle proportion de la population active totale est demeurée dans les industries de la pêche, des mines ou du bois durant la période observée. Le pourcentage de la population active dans la principale activité économique de chaque collectivité a été calculé pour 1981 et 1986 ([tableau 3](#)).



Tableau 3 Répartition des collectivités à l'étude, selon la proportion de la population active demeurée dans la principale activité économique*

Sources : Recensements du Canada de 1981 et de 1986

* En 1971, 30 % ou plus de la population active de toutes les collectivités observées était dans un seul secteur, désigné ici comme étant la principale activité économique.

En 1986, les collectivités vivant de la pêche semblaient être les plus stables quant à la proportion de la population active faisant encore partie de l'industrie de la pêche : 30 % ou plus de la population active de 34 des 38 collectivités en faisait toujours partie en 1986, comparativement à 33 collectivités en 1981. La population active dans le secteur de la pêche est descendue légèrement sous les 30 % dans seulement quatre ou cinq collectivités; nulle part, la proportion n'a régressé à moins de 15 %.

Les petites villes minières présentent plus de changements. En 1981, dans 42 des 54 collectivités, 30 % ou plus de la population active se retrouvait encore dans l'exploitation minière, mais en 1986 le nombre avait chuté à 24. En 1986, on pouvait considérer que moins de la moitié de ces collectivités se consacraient principalement à cette activité. Dans 22 agglomérations, la proportion dans ce secteur variait entre 15 % et 29 %, tandis que dans 8 autres, elle était inférieure à 15 %.

En 1981, 52 des 80 collectivités dépendantes de l'industrie du bois avaient encore 30 % ou plus de leur population active dans ce domaine. En 1986, le nombre s'établissait à 37. Toutefois, la proportion de la population active dans le bois variait encore entre 15 % et 29 % dans la moitié des collectivités.

Il est tentant de croire à une plus grande diversification économique dans les petites villes où la dépendance de la population active à l'égard du secteur d'exploitation d'une ressource naturelle a diminué. Il y a certainement eu un changement dans la distribution proportionnelle de la population active, mais on ne peut pas conclure à partir d'un calcul aussi simple que ces collectivités ont diversifié leur base industrielle [▼ 8](#).

Changements dans la population active des collectivités

Une réduction proportionnelle de la population active dans une industrie donnée par rapport à la population active totale d'une collectivité peut être attribuable à de nombreux facteurs. Par exemple, elle peut être le résultat de l'implantation d'une nouvelle industrie, de l'expansion d'autres industries déjà en place ou d'une diminution de la population active réelle de la principale activité économique.

Une méthode de classement simple (voir [Cadre théorique](#)) permet de déterminer plus clairement la

direction du changement de la population active d'une collectivité selon l'industrie. Cette méthode indique si l'ensemble de la population active a augmenté ou diminué et si celle concentrée dans le principal secteur d'exploitation des ressources (pêche, mines ou bois) a évolué de façon comparable. Chaque collectivité peut être classée dans une des quatre catégories d'après les changements subis par sa population active entre 1981 et 1986. Ce cadre théorique aide à déterminer quelles collectivités pourraient avoir diversifié leur économie, être demeurées stables ou avoir pris de l'expansion et lesquelles paraissent plus vulnérables à la suite d'une diminution de leur population active ou d'une dépendance accrue à l'égard d'un seul secteur [▼ 9](#).

Collectivités vivant de la pêche

En 1977, le Canada a étendu sa zone de pêche de 12 à 200 milles, ce qui a contribué à une augmentation de l'emploi, de l'investissement, de la capacité de pêche et des revenus pour les pêcheries de l'Atlantique. L'industrie a traversé une sérieuse crise financière causée par la récession de 1981-1982 et aggravée par la montée en flèche des taux d'intérêt, l'endettement, la hausse des coûts du pétrole et le bas niveau des prix des produits. Les principales entreprises de transformation du poisson se sont trouvées dans une situation financière précaire, mais entre 1983 et 1985 cette industrie a pu, en grande partie avec l'aide de l'État, se refinancer et se restructurer ([MPO](#), 1989).

Le nombre d'usines de transformation du poisson dans les provinces de l'Atlantique a presque doublé, passant d'environ 500 en 1977 à plus de 900 en 1988 ([MPO](#), 1988) [▼ 10](#). L'emploi dans cette industrie y a augmenté rapidement après 1977 et a décliné en 1983 à la suite de la rationalisation des principales usines de transformation. Puis, il a repris son expansion vers le milieu des années 80 pour atteindre un sommet en 1988, où l'on a dénombré l'équivalent d'environ 31 000 emplois à temps plein ([CEPA](#)).

Cette croissance de l'emploi semble être confirmée par les données de la présente étude. Dans 32 des 38 collectivités vivant de la pêche (84 %), la population active totale est demeurée stable ou a augmenté entre 1981 et 1986 ([figure 2](#)).



Figure 2 **Changement dans la population active des 38 collectivités vivant de la pêche, 1981 à 1986.**

Dans 7 de ces collectivités, la population active de l'industrie de la pêche a diminué légèrement au cours de cette période, mais la proportion par rapport à la population active totale était moins de 30 % dans 2 cas seulement (quadrant 1).

Il convient de noter que, dans 25 des collectivités, la population active totale et la population active concentrée dans l'industrie de la pêche ont toutes deux augmenté durant la période de 1981-1986 (quadrant 2). La proportion de la population active dans l'industrie de la pêche est passée sous les 30 % dans 2 seuls cas en 1986. Dans toutes les autres collectivités, la proportion atteignait au moins 30 % et, dans la majorité des cas, la proportion de 1986 était supérieure à celle de 1981. Par conséquent, pour la plupart, la dépendance de la population active à l'égard du principal secteur d'activité s'est accrue.

Il y a eu diminution nette de la population active totale dans seulement 6 des collectivités vivant de la pêche durant la période de référence. La dépendance de la population active à l'égard de cette industrie n'est toutefois pas descendue à moins de 30 % dans aucune de ces collectivités.

Dans les 38 collectivités observées, il y a eu peu de changements entre 1981 et 1986 quant à la dépendance de la population active à l'égard de la pêche. La proportion de la population active dans ce secteur s'est maintenue à 30 % ou plus dans la majorité des collectivités; de plus, l'accroissement de la population active des collectivités entre 1981 et 1986 semble s'être concentré dans l'industrie de la pêche.

La dépendance à l'égard de la pêche continue d'être l'une des principales préoccupations de la région de l'Atlantique. Cette activité y fournit plus de 10 % des emplois, occupant directement au-delà de 100 000 personnes dans près de 1 300 collectivités ([CEPA](#)). Depuis 1989, le secteur de la pêche est entré dans un autre cycle. Les prix du poisson sont faibles, les stocks de poissons diminuent et il y a surcapacité sur le plan des prises et de la transformation du poisson. La réduction des quotas en 1989 et en 1990 a entraîné le ralentissement des activités ou la fermeture de plusieurs grandes usines de transformation du poisson, privant des milliers de travailleurs de leur emploi.

Pour remédier à cette situation critique, le gouvernement fédéral a annoncé en mai 1990 la mise en oeuvre du Programme de rationalisation des pêches de l'Atlantique. Ce programme quinquennal de 584 millions de dollars vise à assurer la viabilité à long terme de l'industrie de la pêche dans les provinces de l'Atlantique. Une somme de 90 millions (15 % de l'aide fournie) est consacrée à la création d'autres possibilités d'emploi et à la diversification économique des collectivités qui vivent de la pêche ([Gouvernement du Canada](#), 1990).

Collectivités minières

Entre 1981 et 1986, la population active totale des petites villes minières est demeurée stable ou a augmenté dans un peu plus du tiers (19) des 54 collectivités ([figure 3](#)). Dans 13 d'entre elles, la population active du secteur minier a diminué, mais n'est tombée sous les 30 % que dans 8 cas (quadrant 1). Dans 6 collectivités, la population active de l'industrie minière et la population active totale ont augmenté ou sont demeurées stables; toutefois, dans 2 cas, la proportion de la population active vivant des mines n'était plus égale ou supérieure à 30 % de la population active totale en 1986 (quadrant 2).



Figure 3 **Changement dans la population active des 54 collectivités minières, 1981 à 1986.**

Il est possible que les 10 collectivités où la population active totale a augmenté (quadrants 1 et 2) mais où la proportion de la population active dans les industries minières est maintenant inférieure à 30 %, aient diversifié leur économie.

Toutefois, la population active totale a diminué dans deux tiers des 54 villes minières entre 1981 et 1986. Dans 31 d'entre elles (près de 60 % du groupe observé), la proportion de la population active concentrée dans l'exploitation minière a aussi baissé, et représentait moins de 30 % de la population active totale dans 19 cas en 1986 (quadrant 3).

La récession de 1981-1982 a eu un effet désastreux sur l'emploi dans les collectivités minières. «Au plus fort de la récession, soit à la fin de 1982, près de la moitié du secteur minier canadien était touchée par des fermetures temporaires dont la durée a varié de quelques semaines à plusieurs mois... La récession a également précipité la fermeture permanente de l'usine principale dans certaines collectivités, créant de durs problèmes d'adaptation sociale et forçant la réinstallation de la plupart des résidents et des entreprises» ([EMR](#), 1985).

Plusieurs collectivités ont remplacé la ressource naturelle dont elles étaient essentiellement tributaires par une autre ressource naturelle. Elles ont cessé d'être principalement minières pour développer des activités largement axées sur le bois (par exemple, Atikokan et Ear Falls en Ontario de même que Fraser Lake et Granisle en Colombie-Britannique). Dans certains cas, l'économie repose maintenant sur l'exploitation de deux ressources, le bois constituant la principale activité.

Bien que la récession de 1981-1982 ait été une des principales causes de la baisse de l'emploi dans certaines petites villes, d'autres facteurs doivent aussi être pris en considération. Par exemple, les progrès technologiques dans le domaine minier ont aussi entraîné un changement dans la demande de main-d'oeuvre. Même si une industrie conserve son importance économique pour une collectivité, la substitution de la main-d'oeuvre par des biens d'équipement peut entraîner une réduction du nombre de travailleurs occupés et limiter la croissance future de l'emploi.

L'exploitation minière continuera sans aucun doute d'être caractérisée par une alternance de fortes progressions et de déclin vertigineux. Par conséquent, la planification et la croissance future des collectivités sont la cause de préoccupations dans ce secteur. Plusieurs mesures ont été élaborées, allant du système de «navette aérienne» sans création d'agglomérations permanentes jusqu'à l'établissement de collectivités planifiées et centralisées, desservant plusieurs mines et ayant une base de population importante pour la prestation des services ainsi qu'une structure d'emploi plus diversifiée.

Collectivités vivant du bois

Le secteur du bois a aussi été durement touché par la récession du début des années 80. Par exemple, dans l'ensemble, le niveau d'emploi est passé de plus de 300 000 en 1980 à moins de 260 000 en 1982 ([Statistique Canada](#), 1984).

La population active totale de plus de la moitié des 80 collectivités vivant du bois est demeurée stable ou était légèrement plus élevée en 1986 qu'en 1981 ([figure 4](#)). Dans 24 d'entre elles, la proportion de la population active dans ce secteur a baissé et dans 17 cas elle représentait moins de 30 % de la population active totale (quadrant 1). Il s'agit peut-être là du mouvement le plus significatif vers une diversification qu'on ait pu observer parmi les trois types de collectivités mono-industrielles à l'étude.



Figure 4 **Changement dans la population active des 80 collectivités vivant du bois, 1981 à 1986.**

Dans 18 autres collectivités, il y a eu augmentation à la fois de la population active totale et de celle concentrée dans l'industrie du bois, mais dans 9 des cas la proportion concentrée dans ce secteur ne correspondait plus à 30 % de la population active totale en 1986 (quadrant 2).

Dans 38 petites villes, la population active totale a diminué durant la période de 1981 à 1986. Dans 17 de celles-ci, la proportion concentrée dans le bois s'établissait à moins de 30 % de la population active totale.

Certains changements survenus dans la population active du secteur du bois sont attribuables à la capitalisation et à la rationalisation accrues du secteur. L'industrie des produits du bois, notamment, a fait l'objet d'une restructuration considérable afin de demeurer concurrentielle sur le marché et de satisfaire au nombre croissant de mécanismes de protection de l'environnement. Ces mesures se sont avérées profitables pour certaines collectivités et défavorables pour d'autres.

Dans certaines collectivités dont les activités sont axées sur le bois, une plus grande diversification a aussi donné lieu à une double dépendance à l'égard du bois et des mines. Par exemple, la ville de Marathon, en Ontario, longtemps associée à l'industrie des pâtes et papiers, est également devenue dépendante de l'exploitation aurifère.

Il a été dit que le secteur de l'exploitation forestière «a peut-être dû subir beaucoup plus de contraintes que tout autre secteur de l'économie en raison des nombreuses valeurs liées à sa source de matières

premières» ([Bull](#) - citation traduite). Bien que de nombreux ajustements aient déjà été effectués, les fluctuations des marchés internationaux, les négociations dans le cadre du GATT, l'accord de libre-échange et les préoccupations croissantes concernant la protection de l'environnement créent un contexte dynamique dans lequel ce secteur devra, dans les années à venir, continuer de s'adapter et de se restructurer.

Conclusion

Selon cet examen très préliminaire des 172 collectivités définies comme étant monoindustrielles ou monosectorielles en 1971, la composition par industrie de la population active des collectivités vivant des mines et du bois semble avoir changé un peu plus que celle des collectivités vivant de la pêche. En fait, durant la période de 1981 à 1986, certaines collectivités vivant de la pêche sont devenues plus dépendantes à l'égard de cette seule ressource. Dans les trois secteurs, les collectivités qui ont connu une croissance ou un déclin marqué ressortent clairement. Quant aux autres, les changements y sont plus subtils.

À cause de la dernière récession, bon nombre de ces agglomérations tributaires de ressources naturelles traversent de nouveau une période difficile. Qu'est-ce que l'avenir leur réserve? On semble se préoccuper de plus en plus de la survie de ces collectivités, ce qui, à long terme, laisse présager un certain degré de diversification économique. Toutefois, il est possible que la petite taille et l'éloignement de bon nombre d'entre elles entravent la réalisation des projets de diversification et de création d'autres types d'emplois.

La planification de la diversification économique se poursuit par l'entremise des administrations locales, de l'Association canadienne des villes monoindustrielles (ACVMI), du Programme de développement des collectivités (programme créé dans le cadre du Programme de la planification de l'emploi d'Employment and Immigration Canada) et d'autres initiatives des administrations publiques et de différents organismes. De nombreuses collectivités monoindustrielles étudient d'autres solutions pour assurer leur avenir, solutions qui feraient qu'elles dépendent moins de l'exploitation d'une seule ressource. Le succès de ces mesures sera essentiel au maintien de la viabilité économique de ces villes. Le recensement de 1991 fournira des renseignements importants qui permettront de faire un examen plus poussé des tendances de l'emploi selon l'industrie dans les collectivités monosectorielles.

Définitions [1](#)

Le présent article examine les collectivités monosectorielles identifiées dans une étude entreprise par l'ancien ministère de l'Expansion économique régionale ([MEÉR](#), 1979). Selon les données du

recensement de 1971, les collectivités choisies avaient 30 % ou plus de leur population active dans une seule branche d'activité ou un seul secteur [▼](#) [2](#) [▼](#) [3](#).

Collectivité monoindustrielle : agglomération dont 30 % ou plus de la population active se retrouve dans une branche d'activité (ou industrie) correspondant à une seule catégorie de la Classification des activités économiques (CAÉ) [▼](#) [4](#).

Collectivité monosectorielle : agglomération dont l'économie dépend de l'exploitation d'une ressource, mais dont les activités relèvent d'un secteur industriel reliant plusieurs catégories connexes de la CAÉ (par exemple, le secteur des forêts et de la transformation du bois comprend l'exploitation forestière, les scieries et les usines de pâtes et papiers).

Groupe des collectivités mono-sectorielles à l'étude

Type de collectivité	Nombre
Ensemble des collectivités	172
Pêche et transformation du poisson	38
CAÉ*: pêche 041; services de pêche 045; transformation du poisson 102	
Mines et raffinage	54
CAÉ*: mines métalliques 051-059; combustibles 061, 064; mines non métalliques 071-079; carrières et sablières 083, 087; services miniers 096-099; première transformation des métaux** 291, 294, 295; fabrication de produits du pétrole et du charbon 365, 369	
Forêts et transformation du bois	80

CAÉ*: exploitation forestière 031;
services forestiers 039;
bois 251-259;
meubles et articles d'ameublement 261-268;
papier et activités connexes 271-274

* *Grands groupes d'activités économiques et codes à 3 chiffres de la CAÉ de 1970 attribués à ces groupes. Voir la [note 4](#).*

** *Comprend la sidérurgie, les fonderies de fer et les établissements de fonte et d'affinage.*

Les 38 collectivités à l'étude qui vivent de la pêche sont toutes situées dans les provinces de l'Atlantique, la plupart étant à Terre-Neuve (26). Les 54 collectivités minières et les 80 autres dont les activités reposent sur le bois sont dispersées dans tout le pays, mais la majorité d'entre elles sont au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. (Voir en [annexe](#) la liste des collectivités étudiées.) En 1971, la plupart de ces agglomérations étaient assez isolées; seules quelquesunes se trouvaient près de grands centres urbains offrant d'autres possibilités d'emploi.

Les petites villes choisies comptaient au plus 20 000 habitants en 1976⁵. Toutefois, la taille moyenne de la population des collectivités du groupe finalement étudié était légèrement inférieure à 3 400 habitants cette année-là. La taille médiane de la population pour les trois types de collectivités variait alors entre 1 000 et 2 000 habitants, près de 40 % d'entre elles se situant dans cet intervalle.

Cadre théorique



Figure 1 **Changement dans la population active, 1981 à 1986.**

Quadrants :

1. Ce quadrant représente les collectivités où il y a eu augmentation de la population active totale et diminution de la population active monosectorielle; on trouve dans ce groupe celles qui ont diversifié leurs activités.
2. Le quadrant 2 comprend les collectivités dont la population active totale et la population active monosectorielle ont augmenté. Selon l'importance relative des hausses respectives, certaines peuvent soit avoir diversifié leur base économique, soit avoir accru leur dépendance envers un seul secteur.
3. Le quadrant 3 regroupe les collectivités où il y a eu diminution de la population active totale et de la population active monosectorielle. Selon l'importance relative des baisses respectives, certaines peuvent avoir accru leur dépendance à l'égard du principal secteur d'activité ou avoir diversifié leur économie. Quoi qu'il en soit, elles présentent une décroissance de leur population active totale.
4. Les collectivités du quadrant 4 ont vu leur population active totale diminuer, mais leur population active monosectorielle augmenter. Elles sont relativement peu nombreuses et peuvent être devenues plus dépendantes envers le principal secteur d'activité en dépit d'une diminution de leur population active totale.

Le cas le plus probable de diversification économique semble être celui où la population active totale a augmenté, mais dont la proportion de la population active dans le principal secteur d'exploitation d'une ressource naturelle a régressé pour se situer à moins de 30 % de la population active totale (quadrant 1).

Notes

Note 1

Il existe un grand nombre d'ouvrages sur les villes monoindustrielles dans lesquels on utilise une variété de définitions ([Robson](#)). La caractéristique de ces villes, que l'on retrouve dans la plupart des descriptions, est leur dépendance vis-à-vis d'une activité économique dominante. Toutefois, la méthode d'évaluation de cet aspect, qui caractérise la collectivité et permet d'effectuer les analyses voulues, varie d'une étude à l'autre. Parmi les premières études portant sur ce sujet, il y a les travaux de [Walker](#), de [Robinson](#) et de [Lucas](#). Selon Walker, dans les collectivités monoindustrielles, «l'entreprise (ou toute autre autorité unique) est le seul employeur qui possède et contrôle tous les biens matériels» [citation traduite]. Cette définition est représentative de la période où l'étude de Walker a été effectuée; les agglomérations dont les activités étaient basées sur l'exploitation de ressources naturelles étaient alors des «villes fermées». Selon Robinson, ces nouvelles villes fondées sur l'exploitation des ressources sont généralement des collectivités comptant une seule activité économique, situées audelà des régions densément peuplées du sud du Canada. On trouve dans cette définition une notion implicite d'isolement, ou du moins d'éloignement des grandes agglomérations. Lucas, quant à lui, apporte une dimension quantitative : «les collectivités qui comptent moins de 30 000 habitants et dont au moins 75 % de la

population active travaille dans le même secteur économique ou dans une de ses industries connexes sont des collectivités monoindustrielles» [citation traduite].

Note 2

Il s'agit de l'industrie ou du secteur d'activité dans lequel une personne occupée, âgée de 15 ans et plus, travaillait au moment du recensement. Dans le cas d'un adulte en chômage ou inactif au moment du recensement, l'industrie ou le secteur était celui qui était lié à l'emploi occupé le plus longtemps durant les 17 mois précédant le jour du recensement.

Note 3

Les collectivités ont été tirées de l'étude du MEÉR qui contenait les chiffres de population et d'autres données portant sur chaque collectivité pour 1976. Pour le présent article, des données du recensement de 1971 ont été utilisées pour déterminer si 30 % ou plus de la population active se retrouvait aussi dans un même secteur à cette date. Les données du recensement de 1976 ne comprenaient aucun renseignement sur l'activité économique pouvant permettre ce genre de vérification.

Note 4

La Classification des activités économiques (CAÉ) est un système de codage qui sert à déterminer le secteur économique dans lequel une personne travaille (par exemple, industries manufacturières, pêche, commerce de détail). Le système de codage, qui est mis à jour à intervalles réguliers, contient plus de 300 catégories de base «à trois chiffres» qui sont regroupées pour former les grands groupes et les divisions. Pour le présent article, la CAÉ de 1970 a été utilisée pour permettre des comparaisons dans le temps.

Note 5

Pour les besoins de cet article, le système de géocodage type du recensement a servi pour établir les limites des collectivités.

Note 6

L'indice Herfindahl est une mesure de concentration. Il a été conçu au départ pour déterminer la part du marché par rapport au volume des ventes. Dans le présent contexte, il sert à mesurer le degré de spécialisation économique dans une collectivité. L'indice est calculé pour chaque collectivité en prenant la racine carrée de la somme (pour l'ensemble des industries) des carrés de la proportion de la population active dans chaque catégorie d'activité économique. La valeur maximum de l'indice est 1,0, ce qui représente la concentration par industrie la plus élevée qu'il est possible d'atteindre. Dans l'étude du MEÉR, les collectivités dont l'indice était inférieur à 0,3 n'étaient pas considérées comme étant spécialisées.

$$IH_i = \sqrt{\sum_{j=1}^n (PA_{ij}/PA_i)^2}$$

où PA_{ij} = population active dans la collectivité i , industrie j ($j = 1, 2, 3, \dots, n$)

PA_i = population active totale dans la collectivité i

et $IH_i \leq 1$.

Note 7

Le calcul de l'indice a été fait à partir des 12 groupes d'activités économiques suivants : pêche et transformation du poisson; mines et raffinage; forêts et transformation du bois; autres industries du secteur primaire (comprenant l'agriculture, la chasse et le piégeage); industries manufacturières; construction; transport, communications et autres services publics; commerce; finances, assurances et affaires immobilières; services socioculturels, commerciaux et personnels; administration publique; autre (correspond aux descriptions d'emplois auxquels un groupe d'activité économique n'a pas pu être attribué).

Note 8

La diversification représente ici une augmentation de l'emploi dans une collectivité, soit au moyen de l'implantation d'une nouvelle activité économique ou à la suite de l'expansion d'une activité existante autre que celle qui constitue la principale activité.

Note 9

Le cadre théorique est utilisé seulement en tant que mécanisme de classement et ne fournit aucune indication de l'importance du changement étant donné que la répartition entre les catégories est fondée sur la nature du changement qu'a connu la population active d'une collectivité. Dans certaines petites villes, le changement observé est tellement infime que celle-ci peut être considérée comme stable. Lorsque la population active demeurait la même pour les deux années, elle était classée dans la catégorie «plus»; si la population active dans l'unique secteur était stable, la collectivité était aussi classée dans la catégorie «plus». Toutefois, au moins un des deux éléments a changé dans tous les cas.

Note 10

Ce nombre comprend les usines de transformation du poisson titulaires d'un permis dans la province de Québec.

Nota : Une version précédente de cette étude a été présentée à la «Conférence sur le milieu rural et les petites villes du Canada : réalité économique et sociale» tenue à Ottawa en octobre 1990.

Documents consultés

- AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE. «Programme diversi-pêches», *Communiqué*, 29 novembre, 1990.
- BULL, G. «Policy implications of restructuring primary production», Exposé présenté au Agriculture and Rural Restructuring Group's (ARRG) annual rural policy seminar, Coaticook (Québec), April 1991, mimeo.
- CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION. *Les collectivités mono-industrielles au Canada : une volonté fière de survivre*, Ottawa, 1987.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE (CEPA). «The Atlantic fishery in the 1990s : background to crisis», *Atlantic report*, Vol. XXV, n° 2, Halifax, 1990.
- ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA. *Mise à jour sur l'emploi dans l'industrie minière*, Ottawa, 1990.
- ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA ET ÉNERGIE ET MINES MANITOBA. *Nouveaux mécanismes financiers permettant de faire face aux problèmes des collectivités minières*, Ottawa, 1985, p. 5-6.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. «Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique», *Communiqué*, 7 mai, 1990.
- LUCAS, R. *Minetown, milltown, raitown: life in Canadian communities of single industry*, Toronto, University of Toronto Press, 1971.
- MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE. *Localités à industrie unique*, Documents hors série, Ottawa, 1977 et 1979.
- PÊCHES ET OCÉANS (MPO). *Plant registration statistics*, Ottawa, 1988, communication interne.
- ---. *Les pêches de l'Atlantique*, Ottawa, 1989.
- ---. «État du programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique», *Fiche d'information*, (B-AC-90-13F), 7 novembre, 1990.
- PHARAND, N. *Les collectivités canadiennes dont l'économie repose sur le secteur forestier : un profil démographique*. Ottawa, Direction du développement du marché du travail forestier, Service canadien des forêts, 1988.
- QUEEN'S UNIVERSITY, CENTRE FOR RESOURCE STUDIES. «Mining communities: hard lessons for the future», compte-rendu du 12^e CRS Policy Discussion Seminar, Kingston (Ontario), September 27-29, 1983, Kingston, Ontario, June 1984.
- ROBINSON, I. *New industrial towns on Canada's resource frontier*, Chicago, University of

Chicago Press, 1962.

- ROBSON, R. *Canadian single industry communities: a literature review and annotated bibliography*, Sackville, Mount Allison University, 1986.
 - STATISTIQUE CANADA. *Classification des activités économiques (révisée 1970)*, hors série, n° 12-501F au catalogue, 1970, Ottawa.
 - ---. *Statistiques forestières du Canada*, annuel, n° 25-202 au catalogue, 1984, Ottawa.
 - WALKER, H. *Single-enterprise communities in Canada*, Kingston, Queen's University, 1953.
-

Annexe

Les collectivités à l'étude

Collectivités vivant de la pêche et de la transformation du poisson :

Terre-Neuve

Arnold's Cove - Southern Harbour

Bay de Verde

Belleoram

Bonavista

Burin

Burnt Islands - Rose Blanche

Catalina

Change Islands

Englee

Fermeuse - Renewes - Port Kirwan

Ferryland

Fogo

Fortune

Gaultois

Grand Bank

Harbour Breton

Isle aux Morts

Joe Batt's Arm

L'Anse au Loup - Forteau

La Scie

Marystown

Port Hope Simpson
Port Saunders
Ramea
Trepassey
Wesleyville

Île-du-Prince-Édouard

Souris
Tignish

Nouvelle-Écosse

Canso
Clark's Harbour
Lockeport
Louisbourg

Nouveau-Brunswick

Bas-Caraquet
Blacks Harbour
Cap-Pelé
Grand Harbour
Lamèque
Shippagan

Collectivités vivant des mines et Catalina du raffinage :

Terre-Neuve

Baie Verte
Buchans
Daniel's Harbour
Labrador City

Québec

Asbestos
Contrecoeur
East Broughton Station
Fermont

Gagnon
Havre-Saint-Pierre
Malartic
Matagami
Murdochville
Saint-Joseph-de-Coleraine
Schefferville

Ontario

Atikokan
Ear Falls
Elliot Lake
Ignace
Manitouwadge
Onaping Falls
Pickle Lake
Red Lake - Balmertown
Temagami
Virginiatown (McGarry)
Wawa (Michipicoten)

Manitoba

Flin Flon
Leaf Rapids
Lynn Lake
Snow Lake
Thompson

Saskatchewan

Esterhazy

Alberta

Blairmore (Crowsnest Pass)
Fort McMurray
Fox Creek
Grande Cache
Swan Hills

Colombie-Britannique

Ashcroft
Cassiar
Elkford
Ferne
Fraser Lake
Fruitvale
Granisle
Kimberley
Kitimat
Logan Lake
Montrose
Port Hardy
Sparwood
Stewart
Trail

Yukon

Faro

Territoires du Nord-Ouest

Pine Point

Collectivités vivant des forêts et de la transformation du bois :

Nouvelle-Écosse

Hantsport

Nouveau-Brunswick

Canterbury
Charlo
Chipman
Dalhousie
Doaktown
Eel River Crossing
Kedgwick
Nackawic
Plaster Rock

Rivière-Verte
Saint-Quentin
Sainte-Anne-de-Madawaska

Québec

Barraute
Belleterre
Bromptonville
Chandler
Clermont
Crabtree
Daveluyville
Dégelis
Dolbeau
Donnacona
East Angus
Ferme-Neuve
Forestville
Fort-Coulonge
Girardville
La Tuque
Lac-au-Saumon
Laurier-Station
Lebel-sur-Quévillon
Marsoui
Mont-Rolland
New Richmond
Notre-Dame-de-la-Doré
Parent
Portage-du-Fort
Price
Saint-François-d'Assise
Saint-Michel-des-Saints
Saint-Pamphile
Témiscaming
Thurso

Ontario

Beardmore
Dryden

Espanola
Field
Geraldton
Hearst
Iroquois Falls
Kapusking
Longlac
Marathon
Mattawa
Nipigon
Red Rock
Schreiber
Smooth Rock Falls
Terrace Bay

Saskatchewan

Hudson Bay

Alberta

Hinton

Colombie-Britannique

Campbell River
Chetwynd
Duncan
Fort St. James
Gibsons - Port Mellon
Gold River
Golden
Houston
Ladysmith
Lake Cowichan
Mackenzie
Nakusp
Port Alberni
Port Alice
Powell River
Quesnel
Squamish
Tahsis

Auteur

Heather Clemenson est au service de la Division de l'évaluation des programmes à Agriculture Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Printemps 1992, Vol. 4, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Indice Herfindahl, selon le type de collectivité et la taille de la population active, 1981 et 1986*

	Population active			
	Ensemble des collectivités	Moins de 1 000	1 000 à 4 999	5 000 à 9 999
Collectivités				
Pêche				
1981	0,50	0,54	0,45	...
1986	0,50	0,55	0,43	...
Mines**				
1981	0,47	0,50	0,46	0,49
1986	0,44	0,41	0,43	0,46
Bois				
1981	0,45	0,45	0,45	0,44
1986	0,43	0,44	0,43	0,43

Sources : Recensements du Canada de 1981 et de 1986

* D'après la taille de la population active en 1981.

** Fort McMurray est la seule agglomération observée dont la population active était supérieure à 9 999 habitants en 1986. On en a tenu compte dans le total seulement.

Tableau 2

Répartition de la population active, selon l'industrie, 1981 et 1986

Industrie	Collectivités mono-sectorielles							
	Canada		Pêche		Mines		Bois	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Toutes les industries	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pêche et transformation du poisson	0,8	0,8	44,0	43,8	0,3	0,3	0,5	0,6
Mines et raffinage	3,1	2,5	0,8	0,5	38,7	31,4	1,5	2,0
Forêts et transformation du bois	3,8	3,5	0,7	0,7	3,5	4,3	33,4	29,6
Autres industries du secteur primaire*	3,9	3,8	0,4	0,3	0,3	0,5	0,8	1,2
Industries manufacturières**	13,3	12,2	3,6	2,9	2,8	2,8	2,7	2,6
Construction	6,1	5,6	3,7	3,3	4,9	4,1	4,7	3,6
Transports, communications et autres services publics	7,6	7,3	4,7	4,8	5,2	5,6	5,8	6,5
Commerce	16,0	16,0	12,2	11,4	11,4	12,1	13,1	13,2
Finance, assurances et affaires immobilières	5,1	5,1	1,3	1,4	2,7	2,5	2,9	2,8
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	27,7	30,2	17,7	18,0	21,3	25,2	23,8	25,8
Administration publique	7,2	7,2	5,1	6,9	4,3	5,4	4,8	4,8
Autre†	5,4	5,9	6,0	6,1	4,7	5,9	6,1	7,2

Sources : Recensements du Canada de 1981 et de 1986

* Comprend l'agriculture, la chasse et le piégeage

** Excluant les industries qui font partie des trois secteurs primaires.

† Comprend les personnes auxquelles un code d'activité économique n'a pas pu être attribué

Tableau 3

Répartition des collectivités à l'étude selon la proportion de la population active demeurée dans la principale activité économique*

		Pourcentage de la population active dans la principale activité économique**		
Collectivités	Nombre	Moins de 15 %	15 % à 29 %	30 % ou plus
Pêche				
1981	38	-	5	33
1986	38	-	4	34
Mines				
1981	54	1	11	42
1986	54	8	22	24
Bois				
1981	80	1	27	52
1986	80	3	40	37

Sources : Recensements du Canada de 1981 et de 1986

* En 1971, 30 % ou plus de la population active de toutes les collectivités observées était dans un seul secteur, désigné ici comme étant la principale activité économique.

** Il s'agit de la principale activité économique, par exemple, la proportion de ceux qui continuent d'exercer des activités liées à la pêche, dans les collectivités vivant de la pêche.

Figure 2

**Changement dans la population active des 38 collectivités vivant de la pêche,
1981 à 1986**

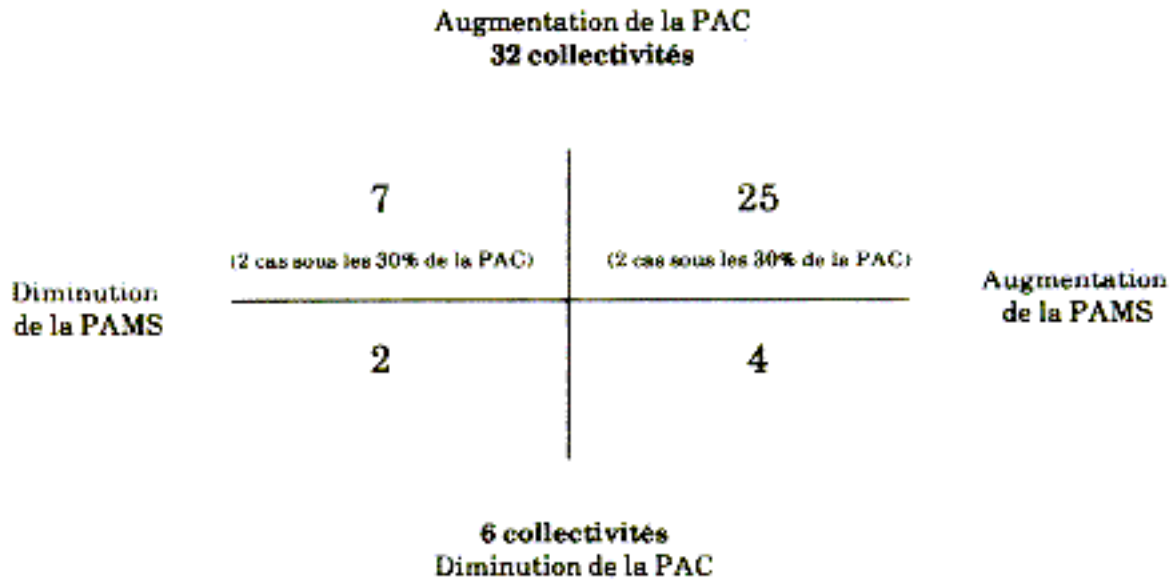


Figure 3

Changement dans la population active des 54 collectivités minières, 1981 à 1986

		Augmentation de la PAC 19 collectivités			
		13		6	
		(8 cas sous les 30% de la PAC)		(2 cas sous les 30% de la PAC)	
Diminution de la PAMS	<hr/>		<hr/>		Augmentation de la PAMS
	31		4		
		(19 cas sous les 30% de la PAC)		(1 cas sous les 30% de la PAC)	
		35 collectivités Diminution de la PAC			

Figure 4

Changement dans la population active des 80 collectivités vivant du bois, 1981 à 1986

		Augmentation de la PAC			
		42 collectivités			
		24	18		
		(17 cas sous les 30% de la PAC)	(9 cas sous les 30% de la PAC)		
Diminution de la PAMS	<hr/>		<hr/>		Augmentation de la PAMS
	31	7			
		(16 cas sous les 30% de la PAC)	(1 cas sous les 30% de la PAC)		
		38 collectivités			
		Diminution de la PAC			

Cadre théorique

Figure 1

Changement dans la population active, 1981 à 1986

Augmentation de la population active de la collectivité (PAC)

	1	2	
Diminution de la population active mono-sectorielle (PAMS)	3	4	Augmentation de la population active mono-sectorielle (PAMS)

Diminution de la population active de la collectivité (PAC)